

L'immigrationniste européiste Pécresse veut mettre les MNA dans nos vieilles casernes !

écrit par Christine Tasin | 18 octobre 2021



Je vous avoue d'abord ma perplexité quand j'ai entendu et vu la Pécresse faire son show à la télé, fière comme une poule

ayant trouvé un couteau.

Et moi je me pinçais, « de quoi elle parle ? » ; « c »est quoi la différence entre centres fermés pour mineurs et centres fermés pour majeurs? » ;

« C'est quoi la différence entre centres fermés pour majeurs et prison ? »; Péresse a-t-elle trouvé la solution pour lutter contre la délinquance ? Elle veut transformer les anciennes casernes en centres de rétention... avec des bracelets électroniques pour vérifier qu'ils ne sortent pas... (c'est qui « ils » ?) mais aussi avec du personnel pénitentiaire à recruter ! Ben alors c'est des prisons ? Avec des bracelets électroniques ? Donc ça veut dire qu'ils peuvent sortir ??? C'est quoi ce bazar ?

Ecoutez-la. C'est surréaliste... même les journaliers plutôt complices d'habitude avec les politiques en place n'en croient pas leurs oreilles... et sont tout aussi perplexes que moi, et pourtant ils devaient avoir eu en amont des explication sur le sujet abordé !

Pour faire face au manque de place en prison, Valérie Péresse de créer des « centres fermés pour majeur » en plaçant les condamnés dans « bâtiments publics désaffectés » avec des bracelets électroniques#LeGrandJury pic.twitter.com/K2hWv90fU4

– Le Grand Jury (@LeGrandJury) [October 17, 2021](#)

<https://www.fdesouche.com/2021/10/17/pour-faire-face-au-manque-de-prisons-valerie-pecresse-veut-creer-des-centres-fermes-pour-majeurs/>

Si j'ai bien compris, elle veut éviter la construction de prison en utilisant les bâtiments de l'Etat existants vides... Où ça ? A l'heure où les anciennes casernes, anciennes gendarmeries, anciennes maisons de retraite, anciens hôtels sont réquisitionnés pour les migrants, pour les soi-disant

mineurs isolés, que reste-t-il comme bâtiments à transformer pour nos délinquants ?

Et pourquoi ne parle-t-elle pas dans ce cas de transformation d'anciens bâtiments en prison mais de « centres de rétention » ?

Je me suis demandé s'il s'agirait de centres réservés non pas aux délinquants du tout venant mais aux personnes en situation irrégulière... Vous allez encore me dire qu'il y en a déjà pas mal, où les migrants attendent l'examen de leur dossier...

Ah ! alors peut-être qu'il s'agit dans ce cas de centres réservés aux migrants délinquants ?

Oui, mais, dans ce cas pourquoi une différence entre Français et immigrés ?

Alors j'ai dû chercher sur le net pour comprendre...

En fait il s'agit de centres pour les Mineurs isolés, une fois de plus ! Sous prétexte de diminuer un peu, très peu, l'immigration illégale des mineurs étrangers, la Péresse veut ajouter une feuille au mille-feuilles en créant des centres spéciaux pour mineurs (il ne nous coûtent pas assez cher), le temps d'examiner leurs demandes... Autrement dit, ils continueront d'entrer en France comme dans un moulin, d'être aidés, pris en charge par des associations et, en plus, dès la frontière, on leur fournira vivres et assistance, ils se sauveront avec leur bracelet électronique avant d'avoir la réponse de l'administration... et iront rejoindre leurs compatriotes passés au travers des contrôles, comme c'est le cas partout en Europe et ça continuera évidemment.

Bref, rien sur le retour des frontières, rien sur l'expulsion sans discours ni négociation... Rien sur l'UE complice de l'immigration. Tout sur des charges supplémentaires pour le contribuable français. Péresse n'est qu'un joueur de pipeau, elle aussi...

La candidate à droite à l'élection présidentielle [Valérie Péresse](#) a proposé mercredi de revoir les procédures sur le [droit d'asile](#) et la protection des mineurs étrangers

isolés qui donne, selon elle, « lieu à des flux d'immigration incontrôlés ».

« Il faut que ça s'arrête ! », a estimé l'ancienne ministre de Nicolas Sarkozy, en déplacement dans les Alpes-Maritimes, département très à droite et point de passage de milliers de migrants, malgré un important et coûteux dispositif policier à la frontière avec l'Italie.

Des quotas votés chaque année

Venue voir des ténors Républicains comme le député Eric Ciotti et le maire de Cannes David Lisnard, mais pas le maire de Nice, l'ex-LR Christian Estrosi, retenu par d'autres obligations, elle a justifié l'accent mis sur les restrictions de l'immigration en affirmant que c'était « au cœur de (notre) projet pour remettre de l'ordre ».

« Les problèmes d'intégration sont très importants. Si on veut rester une terre d'asile, ça veut dire des choix et des quotas d'immigration votés chaque année par le Parlement », a-t-elle exposé à la presse. « La loi est mal faite, elle a été modifiée sous François Hollande pour permettre à des pseudo-mineurs de refuser de se soumettre aux tests » de minorité, a-t-elle affirmé.

« Procédure accélérée » et placement automatique en centre de rétention

« Vous voyez bien que ça dysfonctionne », a-t-elle ajouté en pointant l'envolée du nombre de mineurs étrangers pris en charge par les Alpes-Maritimes (174 en 2014, 2.683 en 2020, probablement 4.000 d'ici à la fin 2021) et dont « 90 % fuguent ».

En matière d'asile, elle a proposé que les requêtes soient déposées à l'étranger « dans les ambassades ou les consulats » ou, le cas échéant, à la frontière selon une « procédure

accélérée » inspirée de la zone d'attente de l'aéroport parisien de Roissy-Charles de Gaulle. Le demandeur serait selon elle placé en centre de rétention, puis renvoyé s'il est débouté : « Ça va vite et ça permet de donner l'asile à ceux qui en ont besoin, et de débouter ceux qui sont là pour abuser de notre droit ».

<https://www.20minutes.fr/politique/3093363-20210729-valerie-pe-cresse-veut-repenser-droit-asile-accueil-mineurs-etrangers-isoles>